



« Agir, ... ensemble »

Toulon lundi 05 décembre 2016

**Objet :** *Sécurisation des avenues de Bourgogne et de Picardie, expérimentation de sens unique*

*Monsieur l'Adjoint au maire,  
Mesdames, Messieurs les élus*

**1- PREAMBULE :**

*Parvenus au 5<sup>ème</sup> mois de l'expérimentation de sens unique sur les avenues de Bourgogne et de Picardie, nous souhaitons vous faire part de nos premières observations sur le dispositif adopté à titre d'essai.*

*Nous avons attendu pour cela, que les travaux au carrefour de la Florane, soient les plus avancés possible.*

*On constate, à présent, moins de circulation sur l'axe Bourgogne/Gaie Vallée. C'est un premier point positif.*

*Le C.I.L. de Valbertrand, à l'origine de la demande de sécurisation de ces voies, a pris l'initiative, fin novembre 2016, d'une enquête d'opinion auprès des 150 familles impactées par le projet de sens unique sur les rues suivantes : Bourgogne, Picardie, Gai Coteau, Chemin Beausite, rue de Pen Bé.*

*Nous serons ainsi en mesure de fournir, au terme de cette période probatoire, un récapitulatif précis des perceptions de chacun des riverains qui aideront à la prise de décision au cours de la concertation finale. (En pièce jointe le formulaire proposé et la lettre d'accompagnement).*

*Si le dispositif semble bien apprécié du côté de l'avenue de Bourgogne (à quelques améliorations près), il n'en est pas de même pour les riverains des avenues de Picardie et de Gai Coteau.*

*Les premières réponses à nous parvenir, font apparaître de grosses inquiétudes pour la sécurité des piétons qui, sans être les oubliés du dispositif, ne sont pas suffisamment protégés par le système des balisettes et des marquages au sol.*

*Des mesures urgentes doivent être prises sans tarder - avant la fin de l'expérimentation, pour rassurer les habitants du secteur et lever les plus grosses inquiétudes.*

## **2- CONSTATATIONS :**

***Il apparaît clairement que le dispositif en expérimentation, ne permet pas de lutter contre les fléaux liés à l'INCIVISME des usagers.***

- *Vitesse excessive*
- *Passage en sens interdit, non-respect de priorités*
- *Haies vives débordantes = gros danger pour les piétons.*

***D'autres difficultés sont également identifiées.***

- *Signalisation insuffisante*
- *Difficultés de circulation des poids lourds.*

*De ce fait, la sécurité des piétons est mal assurée ; de vives inquiétudes se sont manifestées de part et d'autre.*

### **a) - Vitesse excessive :**

*Il serait nécessaire :*

- *De mieux matérialiser la « zone 30 » sur tout le parcours y compris avenue de la Gaie Vallée.*
- *De placer des ralentisseurs en 3 ou 4 endroits (2 sur Picardie et 1 ou 2 sur Bourgogne) en souhaitant que ces ralentisseurs ne soient pas des coussins berlinois (efficacité très contestée de ce type de ralentisseurs).*
- *De faire intervenir sans tarder les polices municipales et nationales pour des contrôles inopinés.*

### **b) - Passage en sens interdit :**

- *Un certain nombre de véhicules bravent le sens interdit en haut de l'avenue de Bourgogne, soit délibérément pour gagner du temps, soit par inadvertance.*
- *Quelques véhicules (visiteurs ou livreurs décontenancés par le changement de sens de circulation) remontent également à contre-sens l'avenue de Picardie pour rejoindre Gai Coteau.*

*Il s'agit plus, dans ce cas, d'une mauvaise signalisation qu'il conviendra d'améliorer. Il est visible que l'incivisme, concerne le plus souvent des automobilistes ou deux roues, extérieurs au quartier.*

*Le non-respect de priorités se manifeste en plusieurs endroits :*

- *au pied de Gai Coteau (« céder le passage » ignoré)*
- *rue Pen Bé (priorité à droite refusée fréquemment)*
- *Carrefour Picardie/ Bourgogne*

### **c)- Haies vives débordantes.**

*Les haies vives débordantes sont une « calamité » pour les piétons.*

*Nous demandons une **action urgente et pressante** de la part des services municipaux sur tout le parcours du dispositif pour faire réagir au plus vite les propriétaires concernés.*

*Il serait insupportable, qu'un piéton ou un enfant sur le chemin de l'école, soit renversé.*

*Avenue de Picardie, les balisettes n'offrent qu'une protection illusoire, elles sont chevauchées allègrement par les voitures.*

#### **d)- Signalisation insuffisante**

*En particulier :*

- *Panneau visible trop tardivement sur le Chemin Beausite « d'interdiction de tourner à droite » vers l'avenue de Picardie.*
- *Panneau de « priorité à droite » de l'avenue de Pen Bé peu visible et non respecté : en placer un 2<sup>ème</sup> sur le côté gauche de la voie.*
- *Améliorer significativement la signalisation « voie 30km » sur tout le parcours y compris Gaie Vallée.*
- *Ajouter des balisettes sur le cheminement des piétons et améliorer le virage Picardie/ Gai Coteau pour les piétons en plaçant une petite zone d'évitage par un marquage au sol et des balisettes au coin de la propriété Borey.*

#### **e) - Difficultés de circulation des poids lourds :**

*Enfin, comme le craignait le C.I.L. en réunion de concertation, le carrefour Picardie/Bourgogne, est d'une exigüité affligeante et dangereuse.*

*Il ne permet pas à certains poids lourds de manœuvrer aisément. Certains sont contraints physiquement de poursuivre leur route dans le sens interdit de l'avenue de Bourgogne pour accéder à l'avenue de Gai Coteau en bravant, à nouveau le sens interdit de l'avenue de Picardie (véhicules de déménagement, de relèvement des conteneurs verres de l'av. de Bourgogne etc.)*

*Il conviendra, à terme, de reconfigurer ce carrefour dans le sens d'une meilleure praticabilité.*

### **3 - CONCLUSION :**

*La perception des avantages et inconvénients du dispositif de sécurisation varie selon les riverains du secteur Bourgogne/ Picardie/Gai Coteau/ Beausite :*

- *Satisfaction du côté de l'avenue de Bourgogne et de Pen Bé dans l'attente des travaux définitifs de réalisation de trottoirs (avec potelets), de réfection de la voirie (en très mauvais état) et d'une signalisation véritablement incitative pour une réduction de vitesse et un meilleur respect des priorités et des interdictions (sans oublier les ralentisseurs unanimement souhaités).*
- *Inquiétudes et perplexité du côté opposé même si beaucoup de personnes comprennent la nécessité de prendre en compte l'intérêt général au regard de la sécurité en ne laissant pas tout le poids du danger du côté de l'avenue de Bourgogne*  
*Il est impératif de :*
  - *Ralentir, ralentir, ralentir... la vitesse des usagers*
  - *Sécuriser beaucoup plus les cheminements piétons.*
  - *Agir contre l'incivisme sur tous les points évoqués plus hauts.*

*Ce n'est que sous ces conditions préalables que nous pourrons nous diriger sereinement vers une réunion de concertation finale à l'issue de la période probatoire.*

*Il serait souhaitable de poursuivre cette période d'expérimentation encore deux mois jusqu'à fin janvier 2017 afin d'avoir un recul plus significatif après prise en compte des améliorations sollicitées ci-dessus.*

*Le C.I.L. de Valbertrand souhaite vivement, par la persévérance de son action, apporter une contribution significative à une amélioration de la sécurité dans ce secteur.*

*Il se fait le porte-parole des habitants qui se manifestent actuellement à sa demande, sur le projet en cours d'expérimentation.*

*Nous avons la volonté de trouver les améliorations aptes à satisfaire au mieux les impératifs d'une meilleure sécurité de tous dans le sens de l'intérêt général.*

*Je vous prie de croire, monsieur l'Adjoint au maire, mesdames et messieurs les élus, en l'expression de toute ma considération et du dévouement de toute l'équipe du C.I.L. de Valbertrand au service des habitants de ce quartier.*

#### **Annexes :**

#### **Pièces jointes :**

- **Lettre de la présidente du C.I.L. de Valbertrand aux résidents du secteur en expérimentation de sens unique 150 familles concernées.**
- **Questionnaire : feuillet d'enquête de proximité.**

# Comité d'Intérêt Local de Valbertrand

---

**C.I.L. Valbertrand**



« Agir, ... ensemble »

## Sondage d'opinion concernant l'expérimentation de sens unique Av. de Bourgogne / Av. de Picardie

---

Toulon le vendredi 18 novembre 2016

Madame, Monsieur,

**Françoise ALLIOT**

Présidente du CIL

\*\*\*

*Maison de quartier  
Parc de La Florane  
165 rue Montserrat  
83200 TOULON*

*Tél. : 06.60.88.09.30*

*Courriel :*

[cil.valbertrand@yahoo.fr](mailto:cil.valbertrand@yahoo.fr)

*Site internet :*

[www.cil-valbertrand.fr](http://www.cil-valbertrand.fr)

\*\*\*

*Permanence :*

*Tous les vendredis soir  
de  
17h30 à 18h30*

Depuis le mois de juillet 2016, à l'initiative du C.I.L. de Valbertrand, après une large concertation préalable avec les riverains, les élus concernés et le service municipal de la voirie, une expérimentation de sens unique est en cours. Elle se poursuivra jusqu'au premiers mois de 2017.

Cette mesure est destinée en premier lieu, à mieux sécuriser l'avenue de Bourgogne où le danger de la circulation était devenu critique au fil des années depuis l'ouverture aux véhicules de la voie entre La Beaucaire et Valbertrand.

En second lieu, il s'agit également de ménager un cheminement sécurisé pour les piétons et de permettre le stationnement dans de meilleures conditions,

En dernier lieu, il est espéré que ce dispositif sera dissuasif, pour les non-riverains utilisant cet itinéraire pour éviter les encombrements du carrefour de la Florane aux heures de pointe. Il semblerait que ce soit déjà le cas.

A la fin de l'expérimentation en cours, vers la fin du mois de février 2017, une réunion de concertation se tiendra à la Maison de quartier de la Florane pour faire le point sur ce dispositif. Vous serez invité à y participer.

Dans l'attente, nous vous proposons de participer à cette opération consistant à recueillir votre avis en remplissant le formulaire joint.

Les résultats seront transmis à la municipalité. Ils serviront de base à la réflexion finale sur le dispositif à retenir.

Merci de nous faire parvenir votre avis par mail, courrier postal, en contactant le représentant du C.I.L. dans votre rue ou en venant nous voir à la permanence du vendredi soir à la Maison de quartier de la Florane.

Cordialement

Françoise Alliot

**DESTINATAIRES :**

**Riverains des Av. De Bourgogne, de Picardie et du Gai Coteau**

**C.I.L. Valbertrand**



« Agir, ... ensemble »

**Expérimentation de sens unique**

**Av. de Bourgogne / Av. de Picardie**

**Votre avis nous intéresse !**

**1- Pensez-vous que ce dispositif a amélioré la situation au regard de la sécurité routière :**

Av. de Bourgogne : ?	OUI	NON
Av. de Picardie : ?	OUI	NON

**2- Pensez-vous que la sécurité des piétons a été améliorée :**

Av. de Bourgogne : ?	OUI	NON
Av. de Picardie : ?	OUI	NON

**3- Pensez-vous que le stationnement a été amélioré :**

Av. de Bourgogne : ?	OUI	NON
Av. de Picardie : ?	OUI	NON

4- Sachant qu'un budget de 300 K€ a été annoncé pour la création de trottoirs et la réfection de la voirie, à l'issue de la phase d'expérimentation, **pensez-vous que le dispositif puisse être adopté définitivement :**

	OUI	NON
--	-----	-----

**5- Faites-nous part de vos observations :**

**Texte :**

**Nom :** *(facultatif)*

**Adresse :**

**Mail :**

**Tel :**

**Retour du formulaire:** [cil.valbertrand@yahoo.fr](mailto:cil.valbertrand@yahoo.fr) ou, dépôt chez les membres du C.I.L. proches de chez vous  
F. Magiapane, 10 rue de Pen Bé, G. Lorbois, 112 avenue Le Gai Coteau (07 54 84 58 41),